

Handicap et Grand Âge :

5 ans pour consolider un service public de l'autonomie de qualité dans les territoires

40 ENGAGEMENTS au bénéfice de

6,65 MILLIONS

de personnes de plus de 75 ans au 1er janvier 2022



5,1 MILLIONS

de personnes ont un droit ouvert à la MDPH au 31 décembre 2020



3,9 MILLIONS

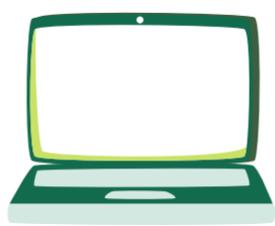
de proches aidants



1,36 MILLION

de professionnels salariés dans le secteur de l'aide à l'autonomie

5 PROJETS ET ACTIONS PHARES



Des téléservices pour faciliter les démarches en ligne : demandes en MDPH* et demandes d'APA**

Généraliser les plateformes des métiers de l'autonomie pour encourager l'attractivité des métiers

Un baromètre des MDPH et de l'activité APA des départements pour évaluer le service rendu aux personnes



Un centre de ressources et de preuves sur la prévention de la perte d'autonomie



Renforcer le contrôle des dépenses de la branche



- 1 milliard d'euros pour la prévention dont 3,8 millions pour le centre de preuves
- 1,935 milliard d'euros d'investissement dans les établissements et services

*MDPH : maison départementale des personnes handicapées

**APA : allocation personnalisée d'autonomie